



Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage

Secrétariat assuré par le Programme des Nations Unies pour l'Environnement



41^{ème} Réunion du Comité permanent

Bonn, Allemagne, 27-28 novembre 2013

UNEP/CMS/StC41/2.2

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ ET PROGRAMME DE LA RÉUNION (18 novembre 2013)

41ème Réunion du Comité permanent

Bonn, Allemagne, 27-28 novembre 2013

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ ET PROGRAMME DE LA RÉUNION (au 18 novembre 2013)

Mercredi 27 novembre 2013

Heures	Points de l'ordre du jour	Documents pertinents	Observations/ Résultats attendus
8.30 – 9.30	Enregistrement		
ALLOCUTIONS D'OUVERTURE ET QUESTIONS D'ORGANISATION			
9.30 -11.00	1. Allocations d'ouverture et présentations Ouverture de la réunion par le président et discours de bienvenue donné par le Secrétaire exécutif		
	2. Adoption de l'ordre du jour et programme de la réunion 2.1. Ordre du jour provisoire 2.2. Ordre du jour annoté et programme de la réunion	StC41/2.1/Rev.1 StC41/2.2	<ul style="list-style-type: none"> L'ordre du jour provisoire, l'ordre du jour annoté et le programme de la réunion seront proposés pour adoption
	3. Règlement intérieur Le Secrétariat présentera le document.	StC41/3	<ul style="list-style-type: none"> Le Comité permanent sera sollicité d'adopter le règlement intérieur actuel, notant néanmoins que quelques modifications au règlement intérieur pour des réunions futures du Comité permanent seront discutées plus tard dans le programme dans le document StC41/11 élaborés par le groupe de travail.
	4. Adoption du rapport du Comité permanent 4.1. 40 ^{ème} Réunion du Comité permanent Le Secrétariat présentera le document.	StC41/4.1	<ul style="list-style-type: none"> Le projet de rapport final de la 40^{ème} réunion du Comité permanent sera soumis pour adoption
11.00-11.30	Pause café/thé		

Mercredi 27 novembre 2013

Heures	Points de l'ordre du jour	Documents pertinents	Observations/Résultats attendus
QUESTIONS STRATÉGIQUES ET INSTITUTIONNELLES			
11.30 -13.00	<p>13. Le groupe de travail du plan stratégique de la CMS</p> <p>La présidente du Groupe de travail du plan stratégique présentera le document et informera la réunion du progrès réalisés dans le développement du plan stratégique.</p>	StC41/13	<ul style="list-style-type: none"> • Il est demandé au Comité permanent de: <ul style="list-style-type: none"> - Prendre note du rapport et de transmettre tout commentaire au Secrétariat et à la président du Groupe de travail à la lumière de sa mise à jour et présentation orale de la deuxième ébauche du Plan stratégique pour les espèces migratrices 2015-2023 au Comité, ainsi que sur la marche à suivre dans le cadre de l'élaboration du Plan. - Aborder les Parties dans leur région leurs demandant de s'impliquer activement dans les consultations sur le Plan stratégique.
13.00–14.30 Déjeuner			
14.30–16.00	<p>14. Structure future et stratégies de la CMS: derniers développement de la mise en œuvre des activités prioritaires</p> <p>Le Secrétariat présentera le document qui souligne l'état actuel des activités entreprises depuis la 40^{ème} réunion du Comité permanent.</p> <p>Le Secrétariat présentera la décision du Comité permanent de l'AEWA concernant la fusion des services communs aux Secrétariat de l'AEWA et de la CMS.</p>	<p>StC41/14</p> <p>Mise à jour: StC41/14a</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le Comité permanent est invité à prendre note du rapport et à apporter son orientation. • Thème découlant du 9^{ème} Comité permanent de l'AEWA, septembre 2013 • Le Comité permanent sera sollicité d'approuver la décision prise par le Comité permanent de l'AEWA.

Jeudi 28 novembre 2013

Heures	Points de l'ordre du jour	Documents pertinents	Observations/Résultats attendus
QUESTIONS STRATÉGIQUES ET INSTITUTIONNELLES (continuation)			
09.00 – 10.30	12. Organisation de la COP11 12.2 Hôte de la COP11 Le représentant d'Equateur suivi du représentant des Philippines présenteront chacun leur offre en vue d'accueillir la COP11.		<ul style="list-style-type: none"> Le Comité permanent examinera les deux offres et décidera où la prochaine COP11 aura lieu.
	12.1 Ordre du jour provisoire de la COP11 Le Secrétariat présentera l'ordre du jour provisoire pour la COP11.	StC41/12.1	<ul style="list-style-type: none"> Le Comité permanent approuve l'ordre du jour provisoire pour la COP11.
	11. Groupe de travail sur le règlement intérieur de la COP et du Comité permanent et le retrait des résolutions et recommandations Le président du groupe de travail présentera le document.	StC41/11	<ul style="list-style-type: none"> Le Comité permanent approuve les propositions faites par le Groupe de travail.
	15. Autres questions stratégiques internationales 15.1. Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) Le Secrétariat présentera le document reflétant l'état actuel de coopération entre la CMS et l'IPBES.	StC41/15.1	<ul style="list-style-type: none"> Le Comité permanent est prié de <ul style="list-style-type: none"> transmettre au PNUE et au Secrétariat de l'IPBES une demande de soutien financier pour la participation du Président du Conseil Scientifique et du Secrétariat aux réunions de l'IPBES. d'inviter l'IPBES à fournir un rapport sur ses activités liées aux espèces migratrices lors de la Conférence des Parties (COP11) de soutenir les propositions faites par les Secrétariats de la CMS, de l'ASCOBANS, de l'AEWA et d'EUROBATS et d'encourager l'IPBES à les intégrer dans ses thèmes d'évaluation. d'encourager le Secrétariat de la CMS à recommander des activités de renforcement des capacités à l'IPBES et à l'inciter à les poursuivre activement.
10.30-11.00	Pause café/thé		

Jeudi 28 novembre 2013

Heures	Points de l'ordre du jour	Documents pertinents	Observations/Résultats attendus
MISE EN ŒUVRE DE LA CONVENTION			
11.00 – 12.30	<p>16. Information, Sensibilisation and Renforcement des capacités</p> <p>16.1 Rapport sur la gestion de l'information, la communication et la sensibilisation - 2013 Le Secrétariat présentera le document.</p> <p>16.2 Mise en oeuvre du plan de travail sur le renforcement des capacités 2012-2014 Le Secrétariat présentera le document.</p>	<p>StC41/16.1</p> <p>StC41/16.2</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le Comité permanent prend note du rapport et apportent ses conseils le cas échéant. • Le Comité permanent est invité à: <ul style="list-style-type: none"> - prendre note du rapport et apporter des conseils le cas échéant; - encourager les membres du Comité permanent, en leur qualité de représentants régionaux, à travailler étroitement avec les AEM liés à la biodiversité, les PFNs dans leur région afin d'assurer une prise en compte de l'intégration des mesures de conservation des espèces migratrices dans les Stratégies et plans d'action nationaux pour la biodiversité (SPANB) et la mise en œuvre nationale des objectifs et des plans nationaux pour la biodiversité.
12.30 – 14.00	Déjeuner		
14.00 – 15.30	<p>18. Instruments de la CMS: Etat d'avancement des activités</p> <p>Le Secrétariat introduira ce document étant un rapport de l'état d'avancement des MOU et le développement de nouveaux Accords depuis le 40^{ème} Comité permanent.</p> <p>Les représentants présents des Secrétariats d'Accord présenteront leur rapport respectivement.</p>	<p>StC41/18</p> <p>StC41/18.a</p> <p>StC41/18.b</p> <p>StC41/18.c</p> <p>StC41/18.d</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le Comité permanent est invité à: <ul style="list-style-type: none"> - Prendre note des progrès accomplis dans la mise en œuvre des MdE ; - Donner des orientations au Secrétariat au sujet des accords en cours de développement.

Jeudi 28 November 2013

Heures	Points de l'ordre du jour	Documents pertinents	Observations/Résultats attendus
	<p>19. Questions de conservation Le Secrétariat présentera le document faisant un rapport sur les progrès accomplis pour les activités de conservation, les groupes de travail et les projets entrepris par le Secrétariat depuis le 40^{ème} Comité permanent.</p> <p>19.1 Plan d'action pour les oiseaux terrestres migrateurs d'Afrique-Eurasie (AEMLAP) Le président du groupe de travail sur les oiseaux terrestres migrateurs d'Afrique-Eurasie présentera le sujet.</p>	<p>StC41/19/Rev.1</p> <p>StC41/19.1 et ses annexes</p>	<ul style="list-style-type: none"> Le Comité permanent prend note du rapport et apportent ses conseils le cas échéant. Il est attendu du Comité permanent de prendre note des progrès accomplis concernant le développement du plan d'action pour les oiseaux terrestres et d'apporter ses conseils quant aux prochaines étapes.
	<p>17. Synergies et partenariat Le Secrétariat présentera le document.</p>	StC41/17	<ul style="list-style-type: none"> Le Comité permanent prend note du rapport et apportent ses conseils le cas échéant
15.30-15.45	Pause café/thé		
RAPPORTS			
15.45-17.00	<p>5. Depositaire Le Dépositaire rendra compte des faits nouveaux concernant l'adhésion de nouvelles Parties à la Convention .</p>	StC41/5	<ul style="list-style-type: none"> Le Comité permanent prend note du rapport et apportent ses conseils le cas échéant.
	<p>6. Comité permanent 6.1. Membres du Comité permanent</p> <p>6.2. Observateurs Le président, les membres du Comité permanent régionaux et les observateurs seront invités à soumettre un rapport écrit sur les activités dans leur région ou leur Organisation. Le président pourrait inviter des membres du Comité permanent régionaux et/ou des observateurs à donner des détails sur une ou plusieurs activités mentionnées dans leur rapport intéressant particulièrement la Réunion.</p>	<p>StC41/6.1a StC41/6.1b</p> <p>StC41/6.2a</p>	<ul style="list-style-type: none"> Le Comité permanent prend note du rapport et apportent ses conseils le cas échéant.

Jeudi 28 novembre 2013

Heures	Points de l'ordre du jour	Documents pertinents	Observations/Résultats attendus
	7. Conseil scientifique Le Président du Conseil scientifique sera invité à faire rapport sur les activités du Conseil depuis le dernier Comité permanent.	StC41/7	<ul style="list-style-type: none"> Le Comité permanent prend note des rapports et donne des orientations le cas échéant.
	8. PNUE Le représentant du PNUE sera invité à faire rapport sur les activités du PNUE intéressant la Convention.	StC41/8	<ul style="list-style-type: none"> Le Comité permanent prend note des rapports et donne des orientations le cas échéant.
CONCLUSION			
	20. Date et lieu de la 42^{ème} Réunion du Comité permanent		
	21. Autres questions		
	22. Observations finales		